



Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-035 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Division laboratoires/Activité exploration
et production-SONATRACH.**

Adresse : Avenue du 1er novembre. 35000.Boumerdès.

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 : 2005 et les règles d'application
d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ **Analyses physicochimiques des géo-matériaux et des produits pétroliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 19/02/2019

Date de fin de validité : 18/02/2022

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA